

Recommandations pour sécuriser les utilisations des herbicides colza à base de métazachlore et limiter les transferts potentiels vers les eaux souterraines

Le métazachlore est une molécule dont l'efficacité est indispensable à la plupart des situations de désherbage du colza. Afin de conserver cette solution, il est essentiel de respecter les bonnes pratiques d'utilisation adaptées au contexte local.

Assurer la durabilité de la culture du colza

et des usages métazachlore



Afin de diminuer les apports de métazachlore à l'échelle d'un territoire :

Allonger les rotations culturales et répartir les parcelles de colza dans le paysage :

- Allonger la rotation : pas plus d'un colza tous les 3 ans sur une même parcelle
- Favoriser l'alternance entre cultures d'automne et cultures de printemps pour diminuer la pression des adventices, en introduisant des cultures diversifiées (tournesol, protéagineux, légumineuses, soja, lin...)

Optimiser et diversifier les solutions de désherbage :

- Adapter le programme à la flore attendue : choix des herbicides, des stratégies (incorporé en pré-semis, post-semis/pré-levée et post-levée...)
- Favoriser une diversité de ces programmes et des substances actives (dont association de substances actives en mélanges extemporanés ou prêts à l'emploi)
- Associer des méthodes complémentaires de désherbage : gestion agronomique, méthodes alternatives de désherbage et gestion de l'interculture

1. Protéger les zones identifiées d'infiltration rapide

- Ne pas traiter à proximité des dolines, bétouilles...
- Protéger les talwegs par des bandes enherbées, des haies ou des fascines...

2. Protéger la qualité et la structure des sols

- Limiter les tassements lors des opérations de récolte
- En présence de fentes de retrait dans les sols argileux, effectuer un travail du sol au minimum de 10 à 15 cm de profondeur pour éviter une fuite rapide vers les eaux souterraines des produits phytosanitaires

3. Adapter les pratiques de désherbage sur les sols hydromorphes

- Ne pas traiter sur les sols saturés en eau

Mettre en œuvre des pratiques culturales à la parcelle

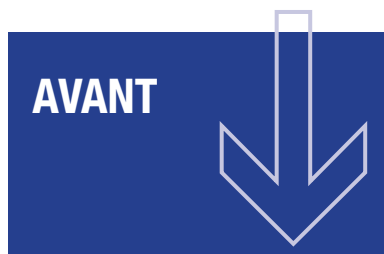
pour prévenir les risques de transfert d'herbicides vers les eaux souterraines

Mais aussi

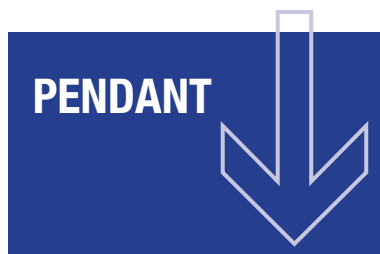
Maintenir ou enrichir le taux de matière organique des sols

- Enfouir les résidus de culture
- Réaliser des apports d'amendements organiques
- Mettre en place des cultures intermédiaires

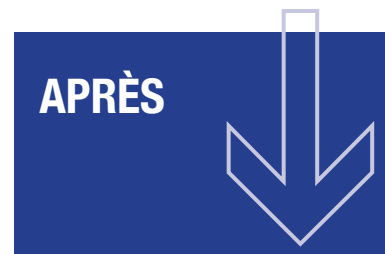
Une pollution ponctuelle peut remettre en cause tous les efforts réalisés pour maîtriser les risques de pollution diffuse. La mise en œuvre de la réglementation sur les bonnes pratiques phytosanitaires reste indispensable.



Sécuriser la préparation de la bouillie afin d'éviter les retours d'eau vers le réseau d'approvisionnement en eau potable, les débordements et les fuites vers le réseau hydrographique.



Traiter dans des conditions permettant d'éviter ou de limiter les phénomènes de dérive aérienne.



Respecter les règles de gestion des fonds de cuve (dilution et épandage à la parcelle ou au travers de dispositifs spécifiques autorisés) et des eaux de lavage, rincer et collecter les emballages vides via ADIVALOR.



Au-delà de ces recommandations, d'autres mesures de gestion agronomique existent pour réduire les risques de transfert par ruissellement pouvant affecter la qualité des eaux superficielles ou rejoindre des zones d'infiltration rapide telles que les dolines ou bétouilles. **Retrouvez ces mesures sur le site de l'Association Régionale pour l'Etude et l'Amélioration des Sols : <http://www.areas.asso.fr>, sur le site du projet TOPPS de l'ECPA : www.topps-life.org et sur le Guide d'aide à l'implantation des zones tampons pour l'atténuation des transferts de contaminants d'origine agricole : <http://zonestampons.onema.fr>**



Métazachlore : H 317 peut provoquer une allergie cutanée - H 351 susceptible de provoquer le cancer - H 400 très toxique pour les organismes aquatiques - H 410 très toxiques pour les organismes aquatiques; entraîne des effets à long terme.

Réf. : 961COEE0117R - Edition Janvier 2017. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.